L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureau, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN, 22 AVRIL

LES FRAIS DE POURSUITE POUR TAXES.

On sait que le contrôleur de ville a invité les contribuables à remettre à son bureau tous leurs reçus de taxes payées en vertu de poursuites judiciaires, afin qu'ils soient remboursés des frais illégalement perçus. On verra par les deux pièces ci-jointes combien cette invitation était opportune.

La première est relative à une taxe de $1,22 et la seconde à une taxe de $2 89. Par la loi, le constable avait droit à $1 75 de frais et *pas de vauture* pour chaque affaire, et cependant la premier compte de frais s'élève à $7 58 et le second à $11 74. La pénalité établie sera dans ces deux cas de $2270 48, sans compter l'amende et les poursuites criminelles. Voici les copies des reçus déposés au bureau du contrôleur :

No 145—Ville de la Nouvelle Orléans vs Adèle Gonzales—Deuxième Justice de Paix—Reçu de Mme A. Gonzales dix piastres 50/100, montant complet des réclamations et frais dans l'affaire ci-dessus. O. W. Austin, constable.

Nlle Orléans, 9 février 1861.

No 1143—Ville de la Nlle Orléans vs Adèle Gonzales—Deuxième Justice de Paix—Reçu de Mme Adèle Gonzales six piastres 35/100, montant complet des réclamations et frais dans l'affaire ci-dessus. O. W. Austin, constable.

Nlle Orléans, 9 février 1861.

Nous avons emprunté ces deux documents au *N. O. Times* qui les a livrés en main à la publicité.

UNE RENCONTRE A MOUNT PLEASANT, ALABAMA.

Nous lisons dans une correspondance adressée de Mobile au *Times*, sous la date du 20 avril :

La cavalerie de Lucas a eu une rencontre avec les rebelles sur le Shoma Creek, près de Mount Pleasant. Les rebelles chargèrent le feu de cavalerie de la Lne, supposant, comme ils l'ont dit après, qu'il n'avait que 150 hommes, mais ils s'aperçurent bientôt de leur erreur. L'ennemi a perdu 13 hommes tués, 20 blessés et 73 prisonniers. Ils appartiennent au 15e de cavalerie confédérée. Nous avons perdu le lieutenant Boyle, et 10 hommes blessés. Nous avons capturé les drapeaux de l'ennemi.

Les rebelles fuyent pourvu'ils jusqu'à Cayboro, où 400 balles de coton et quatre magasins ont été brulés. L'incendie est le résultat d'un accident.

La belle résidence du Col. J. G. A. Lee, près de Stockton, où le général Steele avait établi son quartier général, après son départ de Pensacola, a été brulé.

Nouvelles de Matamoros

Arrivée du steamer *Castro*.

(Dépêches du *N. O. Times*)

Passe du Sud Ouest—20 avril 2 h. 10 P. M.—On disait à Bagdad la veille du départ du steamer Castro que Cortinas était entré à Matamoros avec quelques hommes. Une escarmouche eut lieu sur la place de Corpus et trois ou quatre hommes furent tués des deux côtés. Cortinas prit quelques chevaux et perdit trois hommes faits prisonniers. Le général Mejia avait fait feu sur un colonel et l'avait tué. Le lendemain matin l'officier de la douane à Matamoros fut tué. Ces nouvelles ont été confirmées avec de grands détails par les personnes venues avec la diligence.

On s'attendait à une attaque sur Bagdad.

Les étrangers de Matamoros, par ordre de Mejia, ont été organisés pour la défense de la ville et deux compagnies d'à lemande, fortes de 200 hommes, sont déjà sous les armes.

Le vapeur mexicain *Cornadela*, arrivé en trois jours de la Nouvelle Orléans, en voulant traverser la barre s'est jeté sur le brisant du nord le 13 avril à 6 h. P. M. et est totalement perdu. Personne n'a péri, les passagers ayant pu débarquer en sureté, mais le bagage de beaucoup d'entre eux a été volé ou perdu.

La goélette *Althea*, en tâchant de passer sur la barre deux jours auparavant, a fait naufrage et sera totalement perdue.

Le Castro a amené une trentaine de passagers.

PERTE DU STEAMER ST MARY.—Nous apprenons que le transport à vapeur des E U. *St Mary* a été coulé par suite d'une explosion de torpilles dans la Rivière du Chien, le 19 près de Mobile. Heureusement personne n'a péri.

UN BATEAU A VAPEUR CAPTURÉ PAR DES GUERILLAS.

Les officiers du bateau à vapeur Pauline Carroll rapportent que le steamer Mattie a été abordé par une troupe de guérillas qui se disaient missouriens dans la nuit du 16. Ils vinrent sur deux petits bateaux et s'emparèrent du steamer qui était à l'ancre à quelques milles au-dessus de Greenville et qu'ils firent échouer sur la côte. Ils y prirent alors pour une valeur de $15,000 en marchandises sèches et se permirent de dire au capitaine, en lui rendant son bateau que s'il redescendait jamais le fleuve sans avoir une cargaison de bottes et de souliers, ils détruiraient son steamer s'ils pouvaient le prendre.

Aucune canonnière n'était en vue en ce moment.

LORD PALMERSTON—On lit dans les journaux de Londres du 25 mars :

"Lundi soir lord Palmerston a fait une chute dangereuse à la chambre des communes. Au moment où il se disposait à franchir la porte de la salle, quelqu'un a poussé la porte si violemment que le noble lord a été renversé; on l'a relevé immédiatement; il n'était pas blessé; il est rentré dans la salle où il a parfaitement dormi, et il ne s'est réveillé qu'à la clôture du débat." On est émerveillé que le noble lord, malgré son grand âge, ait été quitte à si bon marché d'une chute qu'on était pas sans violence."

EMEUTE A OTTAWA—On lit dans la *Minerve* de Montréal :

"La prise de Richmond a été tout à fait inattendue qu'à Ottawa. A la nouvelle de cette victoire fédérale, les Américains d'Ottawa jugèrent à propos de hisser le drapeau étoilé. La police, qui jusqu'alors était la neutralité, entra d'avertir les directeurs de baisser pavillon. Quelques uns obéirent; d'autres firent les récalcitrants. Ce que voyant, la foule s'amenta pour abattre le pavillon. Les Américains faisaient mine de se mettre en état de défense, quand une main prudente enleva l'objet de la discorde. Un peu plus tard, on s'échangea de jolis coups de poing et un Américain eut que 2 ou 3 coups de pistolet ne seraient pas déplacés dans la clef onzième."

LE REVEREND BEECHER

EN FAVEUR DE LA CONCILIATION.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats Unis* du 11 avril :

On sait que le gouvernement se dispose à célébrer dans le port de Charleston la restauration du pavillon fédéral sur le fort Sumter, le 14 de ce mois, jour anniversaire de la prise de cette forteresse par les Confédérés. L'*Arago* part aujourd'hui même, ayant à son bord la commission qui a présidé aux préparatifs de cette cérémonie, et aussi le révérend H. Ward Beecher délégué pour y prendre part.

Mercredi dernier, le révérend Beecher a pris congé de ses ouailles, et a prononcé un discours de circonstance dans son église de Plymouth à Brooklyn. Il a prononcé des paroles de conciliation que nous ne saurions trop approuver.

"Je vous ai enseigné, a dit M. Beecher, que l'Union tout entière était indispensable à l'honneur du pays. Nous n'avons pas désiré voir le Nord prospère, grand et riche, et le Sud faible et appauvri. Nous sommes soucieux du bien-être et de la prospérité du pays,—non pas de la Nouvelle Angleterre ou de toute autre section. Les circonstances exigent que nous fassions mille fois plus que nous n'avons fait jusqu'ici; et d'abord que nous évitions de tomber dans le facile péché de vengeance sous prétexte de justice. Et si je suivais mon petite nature, la guerre terminée, je ne voudrais pas qu'une goutte de sang fût versée, et alors je pourrais dire au monde que cette grande guerre civile s'est terminée comme aucune autre ne l'a jamais été. Nous n'avons pas besoin de vengeance. Je ne voudrais expatrier aucun des chefs, sous prétexte qu'ayant trompé le peuple une fois ils pourraient le tromper encore. Je ne fera expatrier ni ne faire enlever aucune de leurs franchises. De plus, nous voulons maintenant montrer au Sud leur erreur radicale sur nos sentiments. On lui a fait croire que nous avions en la haine pour lui, il n'en est rien. La religion, le sang, les affaires, sont les mêmes; pourquoi ne serions nous pas bons amis? Mais tant notre bon vouloir ne réussira pas le Sud tant qu'il était. Il y a des régions d'où toute la population mâle doit avoir disparu. Sur le passage de Sherman, la description du prophète est exacte: "*Devant lui le paradis terrestre, derrière lui le désert.*"

"....Au moment où ils enterrent leurs morts, je n'ai pas, relevant en votre nom notre vieux drapeau, le leur montrer comme l'étendard de ceux qui les ont vaincus, mais comme l'étendard de leurs pères; sa gloire est la leur; ses souvenirs sont les leurs; ils ne doivent pas le regarder comme la bannière de leurs ennemis."

Ce sont là assurément de bonnes paroles, et si M. Beecher n'en avait jamais prononcé de meilleures chrétiennes, on n'aurait jamais eu à lui reprocher les fruits amers de son éloquence.

MENACES CONTRE L'ANGLETERRE—On lit dans le *Herald* de New York : "M. Seward a déclaré à un monsieur qui disait avec lui, il y a quelques jours, qu'aussitôt que la rébellion serait soumise, il ferait une demande formelle à l'Angleterre de lui rendre compte jusqu'au dernier sou, des dommages infligés à notre commerce par les pirates rebelles équipés dans les ports anglais. Et il ajouta d'une manière significative que son addition était toute prête."

Les Etats-Unis et le Mexique.

(Extrait du *Constitutionnel*.)

Nous n'avons pas l'habitude de relever tous les bruits que certains journaux en France et à l'étranger se plaisent à répandre au sujet du Mexique, qu'à l'aspect de sa situation intérieure ou de sa situation vis à vis de ses voisins. Le bon sens public suffit presque toujours à faire justice de ces appréciations passionnées et souvent plus mal à-propos de ces moments où il peut être opportun de montrer les choses sous leur véritable jour, et nous ne croyons pas inutile de répondre encore une fois à ceux qui affectent de craindre une agression des Etats Unis contre l'empire du Mexique.

De quelque côté, en effet, qu'on envisage les événements qui se passent en Amérique, et quelle que soit la solution qu'on leur donne, nous trouvons de nombreux et puissants motifs qui s'élèvent contre les projets attribués aux Etats Unis; nous n'en découvrons aucun qui puisse les engager à mettre à exécution ces mêmes projets.

Qu'on suppose les Etats du Nord victorieux cette longue et désastreuse guerre terminée, et la paix, que nous n'avons cessé d'appeler de nos vœux, rétablie entre les deux sections de la grande république, quels seront alors les sentiments de l'immense majorité des citoyens? N'est-il pas évident qu'ils seront plus disposés à jouir des bienfaits que leur assurera le retour de la paix, qu'à se précipiter de nouveau dans les hasards et les malheurs de la guerre?

Puis est-il donc aussi facile qu'on le pense d'égarer le peuple des Etats du Nord au point de lui faire adopter une ligne de conduite diametralement opposée à ses propres intérêts? Car, s'il pouvait être entraîné à entreprendre la conquête du Mexique, et en admettant qu'il y réussît, à quel résultat le conduirait une pareille politique? Non seulement il aurait foulé aux pieds les droits d'un peuple, violé son indépendance et renversé un gouvernement sous le seul a volonté nationale, mais il aurait fourni lui même aux Etats du Sud les moyens d'étendre leur influence et de reconquérir, au sein de la confédération, cette prépondérance prématurément brisée au prix de tant de sacrifices. Est-il donc d'usage que le vainqueur s'empresse de perdre les fruits de sa victoire et de travailler à replacer le vaincu dans une meilleure situation qu'auparavant?

Si, au contraire, la guerre que nous déplorons a pour issue la séparation, une attaque soit du Nord, soit du Sud, contre l'empire mexicain devient encore plus invraisemblable. Le Nord qui n'aurait pu triompher, et qui n'aurait renoncé à la lutte que par lassitude, saurait-il pour le moment de ses forces et de ses ressources, jusqu'à songer à se lancer dans de nouvelles et périlleuses aventures, à augmenter encore le fardeau de ses charges et de ses sacrifices? Serait-ce donc le Sud qui, après tant d'efforts, tant de ruines, pourrait concevoir la pensée d'ouvrir des hostilités contre le jeune empire du Mexique? Mais qui ne reconnaît aussitôt l'invraisemblance d'une pareille supposition, et qui ne voit au contraire, que la nouvelle confédération serait tout intérêt à ménager un Etat voisin avec lequel, d'ailleurs, n'existerait pour elle aucune cause d'antagonisme.

Les craintes dont nous parlions tout à l'heure nous paraissent donc tout à fait chimériques. Le bon sens du peuple américain et le plus simple souci de ses affaires lui conseillent une politique de paix, d'ordre et de travail après le terrible ébranlement qu'en lui ont causé plus de quatre années d'effroyables luttes.

Au surplus, nos relations avec le gouvernement de Washington n'ont pas cessé d'être en meilleur pied. Les Etats-Unis peuvent rendre à la France ce témoignage que, depuis le commencement du conflit, elle ne leur a pas donné lieu d'élever contre elle le plus léger grief, et a toujours exprimé son désir sincère du rétablissement de la paix entre nation amie.

Aussi, puisque l'occasion s'en présente, de vous nous rectifier certaines assertions relatives aux changements survenus dans notre personnel diplomatique en Amérique. Il a été dit que si M. de Chateaurenard ne s'était pas rendu à son poste à Washington aussitôt après sa nomination, c'est qu'un refroidissement s'était produit entre les deux gouvernements. Cette interprétation est tout à fait erronée: un malheur de famille a été la seule cause du retard que les journaux ont si inexactement expliqué. La meilleure preuve, du reste, que le gouvernement français tenait à remplir au plus tôt la vacance de la légation de Washington, c'est qu'il a choisi, pour occuper ce poste important, le diplomate qui en était le plus rapproché, c'est-à-dire M. le marquis de Montholon, ministre de France à Mexico. Disons, en outre, que M. le marquis de Montholon retrouvera les meilleurs souvenirs laissés au pays où il a exercé, pendant plusieurs années, les fonctions de consul général.

En résumé, rien ne justifie les appréhensions qu'on cherche à faire naître au sujet de nos rapports avec les Etats-Unis, rien ne motive les intentions hostiles qu'on prête si gratuitement au peuple américain à l'égard du Mexique. Tout au contraire, doit amener l'observateur impartial à cette conclusion, que l'Amérique, après la guerre qui la désole en ce moment, ne songera qu'à réparer ses désastres et à jouir le plus longtemps possible des avantages de la paix.

Est-ce à dire cependant qu'il faille s'attendre, comme certains journaux le disent un peu trop souvent depuis quelques jours, que le gouvernement de Washington se prépare sérieusement l'empire du Mexique? nous croyons la nouvelle prématurée; mais nous ajouterons que cet acte est trop conforme à une sage politique et aux intérêts des Etats-Unis, pour qu'il ne s'accomplisse pas.

CONSCRIPTION

Liste des noms du Second District.

Vendredi 21 avril 1865,
[1ère JOUR]

1291 Silva Lopez, Villeré et St Philippe, commis
1292 Octave Fortall, 259 Villeré, cocher, de couleur
1293 Juan Marino, 293 Dumaine, marin
1294 George Wilson, Claiborne, journalier, de couleur
1295 Pat Garson, 211 Remparts, journalier
1296 Dan B Spees, 299 Bienville, marchand
1297 James J Gallier, 298 Royale, entrepreneur
1298 John Schubert, 375 St Pierre, tailleur
1299 Thomas Rickard, St marais, journalier
1210 Charles Gasorice, Marais, journalier, de couleur
1211 Geo W Baldwin, steamer Adriatic, charpentier
1212 Philippe Roch, Toulouse et Villeré, journalier
1213 Romain Dalan, hôtel des Etrangers, tonnelier
1214 Archibald Mc Neal, S B Etoile Polaire chauffeur
1215 David Palasse, Dauphine, entre Conti et St Louis; matelot
1216 Louis Lohr, 231 Vieille Levée, commis
1217 Thomas Douglas, 288 Dumaine, journalier
1218 George Sydney, 282 Conti, tailleur
1219 Henry S. Herman, 171 Robertson, tonneur de livres
1220 Jean Sancros, 21 Conti, marchand
1221 Victor Galaliard, 236 Chartres, cartier
1222 Wm H Brown, goelette *Mary Moles*, capitaine
1223 Eugène Bigalke, 21 Jefferson, coutellier
1224 Loperaid Knoll, 373 Orléans, commis
1225 Burck Blum, Orléans et Tremé, marchand
1226 Wm Johnson, 25 St Philippe, journalier, couleur
1227 Jacob Wielhauer, Ste Anne et Marais jardinier
1228 Verellio Sarfron, 27 Dumaine, jardinier
1229 Ferdinand Schleckum, 115 Orléans, marchand
1230 Alphonse Delage, Royale, agent du gouvernement
1231 Francis Mew, 19 Nouvelle Levée, matelot
1232 Huviland Lathrop, Vieille Levée et Chartres, horloger
1233 Richard P Jones, Verandah Conti, rapporteur
1234 Mark Sintar, 118 Bourbon, matelot
1235 Henry Heidmann, 339 Dumaine, épicier
1236 Antoine Lanuta, 296 Chartres, négociant
1237 Charles Loeffler, 126 Chartres, cazier
1238 Matteo Pancilus, longue *Up French*, matelot
1239 Henry Deingly, 256 St Philippe, peintre
1240 Willis Sutton, Orléans, entre Dauphine et Bourbon, journalier
1241 John Soule, St Louis et Bartolu, chairon
1242 James Isaac, U S transport *W A Thomas* cuisinier, couleur
1243 Lorenzo Poncell, 130 Tremé, journalier
1244 Edward Scott, 70 Victoire, matelot
1245 Joseph Grammouliol, 62 St Philippe, cocher
1246 Alex Dumond, Robertson et Orléans, commis
1247 Pat. McDonald, 8 nouvelle Levée, maréchal
1248 Henry Drupert, 28, Vieille Levée, matelot
1249 James S Morher, sloop Mazepon, matelot
1250 Cubelance Rateau, 130, Bassin, commis
1251 Florence Fisher, 357, Orléans, drayman
1252 Théophile Johns, 332, Dumaine, peintre, coul
1253 Peter Hardy, 120, Bourbon, cordonnier
1254 G Lachich, 223 Ste Anne, marchand de fruits
1255 Frederick Johnson, steamboat Rochambeau, matelot
1256 Antonio Freitas, 77 St Philippe, marchand
1257 Wm François, 31 Ursulines, journalier, coul
1258 Henry Wright, 41 Marais, journalier
1259 Joseph Rendall, 185 Hôpital, journalier, coul
1260 Benjamin Pleant, 281 France, journalier, coul
1261 John Malery, 99 Orléans, journalier
1262 Bertrand Averannett, 291, Ursulines, repasseur
1263 William Muller, Pont du Bayou Station, boteller
1264 Alfred Brouilu, 214 Bourbon, maître d'école
1265 Rodolphe Wilix, Ca Cour de District, commis
1266 Jos Castillo, 120 St Philippe, marinier, coul.
1267 Hippolyte Charlon, Dorgenois et Bassin, journalier
1268 Francisco Comas, St Louis et Levée, barkeeper
1269 Paul Baptiste, 320 Ste Anne, maçon, de couleur
1270 Raphael Perro, longre Fortuné, matelot
1271 Romeo Mallon, 1 Nouvelle Levée, barkeeper
1272 Michel Christophes, 25 Dauphine, commis
1273 Lawrence Delly, 99 Canal, commis
1274 Henry Wilson, Ramparts, écuyer
1275 Peter Augustin, 26 Johnson, journalier de couleur
1276 Isaac Green, 81 St Pierre, journalier, de couleur
1277 John B Dorneaux, Toulouse et Bourbon, commis
1278 Peter Turregano, 277 Bayou, charpentier de couleur
1279 Victor, 239 Ursulines, marchand
1280 Henry Lanquin, 240 St Pierre, boucher
1281 Peter Danda, 249 Bourgogne, peintre
1282 Joseph Portugueu, 239 Vieille Levée, marchand de fruits
1283 J E Bally, 190 Toulouse, commis
1284 Joseph Fauro, 94 Ramparts, Drayman
1285 Frederick Croacher, 114 Ramparts, marchand
1286 Charles Hass, 240 Conti, cordonnier
1287 Louis Vivant, St Philippe, maçon, de couleur
1288 André Jarrieux, restaurant Auguste, colporteur
1289 Maden Bajensky, 32 Bourgogne, vitrier
1290 Jean Rechowich, longre Gidney, matelot
1291 W D Miller, 75 Conti, lieutenant de police
1292 Cyfern Dupuy, 367 Orléans, journalier, de couleur
1293 Joseph Espinosa, goelette Sophia, pilote
1294 Emile W Weber, 121 Royale, bijoutier
1295 André Merza, 45 Derbigny, cuisinier
1296 Joseph Barter, 14 St Philippe, boulanger
1297 Stephen Stamer, Ursulines, entre Chartres et Levée, journalier
1298 Manuel Dobracill, 191 St-Philippe, journalier coul'eur
1299 Jules Petit, 271 Bourgogne, cigarier coul
1300 John B Jacquet, St-Philippe et Broad jardinier

Le tirage continuera demain matin à 9 heures.

Déménagements—MM. A & S. Newhouse, No 19, rue St. Charles, ayant donné ce but dépensé consciencieusement entre les mains de l'acquéreur, soit satisfaits à fournir des remplaçants à ceux que le sort désignera pour un service actif dans l'armée. Ils traitent à des conditions fort libérales et fournissent promptement les remplaçants demandés.

☞ MM. ANDREWS et McBETH, les Caterdriet, ayant fourni le cautionnement requis pour le fidèle accomplissement des obligations qu'ils peuvent contracter vis-à-vis du public, ont obtenu du colonel Sheldon Stanton, chef du recrutement et assistant marchal provost, l'autorisation de former des remplaçants aux personnes qui adresseront à eux dans ce but.

Bureau de la commutation spéciale

Encouragons du recrutement du Nord et St Francis.

Nlle Orléans, 10 avril 1865

Aux habitants de la division militaire de l'Ouest Mississippi,

☞ Il a été organisé, par le gouvernement des Etats Unis, une Commission qui devra s'enquérir de l'administration militaire et civile de la division militaire de l'Ouest Mississippi qui comprend la ville de la Nouvelle Orléans. Elle est composée du major général W F Smith, de l'armée des Etats Unis et de M James T. Brady, de New York. Des personnes malintentionnées ou coupables ont pu seules en faisant ce qui tendrait à dégrader le bon ordre de la Commission. Il est plus que jamais nécessaire que vous informiez la Commission de tout ce qui tendrait à nuire à la sécurité publique et à la prospérité des habitants. Ceux qui ont pu commettre des actes répréhensibles ne sont pas encore à l'abri de la justice. Les coupables seront traités comme ils le méritent.

Le but principal de la Commission est de s'assurer si les fidèles militaire ou autre, ou au fidèle quelconque s'est tenu avec l'autorité des Etats Unis, a trompé ou opprimé une personne quelconque dans les limites de cette division.

Le public est instamment prié de porter à la connaissance de la Commission toute atteinte de ce genre, afin que les coupables soient traités comme ils le méritent.

Le rétablissement du commerce a été de beaucoup retardé par des hommes qui se sont servis de l'autorité de l'administration militaire à empêcher des opérations dites légales. La Commission demande instamment détails de ce système et (dites lorsque cela) nommez.

Ceux qui sont disposés à aider la commission en lui communiquant des faits qui leur sont connus, sont priés de s'adresser au soussigné. Un remboursement raisonnable, dans certains cas, employés contre le poisonnement qui le coupable, ou le grand bien du Gouvernement et de l'intérêt cette de agents et de ses officiers qui ont abusé de la confiance mise en eux.

NICOLAS BOWEN,
Lieut. Col. A. A., rapporteur.

12 avril—3t. mat. et s.

ORDRES SPECIAUX No 103.
Quartier Général du département du Golfe.

Nlle Orléans, 17 avril 1865.

(EXTRAIT.)

☞ Par ordre du major général E. R. S. CANBY commandant la division militaire de l'Ouest Mississippi, aucune personne qui n'est pas dans l'armée ou n'est pas nécessaire, ne sera autorisée à aller à Mobile (Ala) à moins qu'une demande ne soit adressée au soussigné et qu'il ne l'accorde.

Des passes pour Mobile, pour les personnes nécessaires au service public, ne seront accordées qu'au quartier général du département.

Il sera fait des rondes dans les rues stériles sur tous les bateaux partant pour Mobile ou le Fort Gaines, et toutes personnes qui auraient pas l'autorisation voulue seront arrêtées et amenées devant le maréchal-provost général du département de Golfe, pour être punies.

Par ordre du major général HURLBUT,
NATHANIEL BURBANK
1er Lieut. 16e de grosse art. de cont. des E. U.
et A. A. A. Gen.

15 avril—3t

Quatrième, Cinquième et Sixième Ward.

Commission de la taxe directe des Etats Unis pour l'Etat de la Louisiane.

Bureau, rue de la Commune, No 185.

Nlle Orléans, 13 mars 1865.

LE TABLEAU DES TAXES du Quatrième, du Cinquième et du Sixième District présidentiels de la Paroisse d'Orléans (le Quatrième, le Cinquième et le Sixième Wards de la ville de la Nouvelle Orléans) et les taxes prélevées dans les dits wards, se trouve d'une fois déposé, et intitulé "Tableau des taxes, perception de taxes directes dans les districts susmentionnés et pour d'autres fins," et a été approuvé le 1 juin 1862—devront être payées au bureau No 185 de la rue Commune, Nlle Orléans, dans les soixante jours qui suivront le QUINZE MARS 1865.

Tous les terrains ou morceaux de terre situés dans les limites des dits Districts ou Wards et sur lesquels les taxes d'arriéré pas été payées dans les dits soixante jours, seront forfaits au profit des Etats Unis.

Les personnes qui voudront payer les taxes sont priées de donner le nombre ou la description de leurs terrains de leurs lots. Elles feraient très bien d'apporter leurs dernières reçus de taxes.

Le Quatrième, le Cinquième et le Sixième District de Wards sont situées entre la rue du Canal et la rue de Esplanade.

Les billets du Trésor sont les seuls reçus en paiement des taxes.

E. M. RANDALL,
GEO. W. AMES,
M. F. BONZANO,
Commissaires de taxes directes pour les Etats-Unis pour la Louisiane.

13 mars—30t

☞ Vu la nouvelle épouvantable de la FIÈVRE JAUNE qui va frapper la nation, le Bureau de Commissaires de la Taxe Directe des Etats-Unis sera fermé pendant dix jours.

Le délai accordé pour payer les taxes mentionnées dans le précédent avis est augmenté de dix jours à partir de la date des présents pour le règlement des dites taxes.

E. M. RANDALL,
GEO. W. AMES,
M. F. BONZANO,
Commissaires de la taxe directe pour la Louisiane.

Certifié :
R. J. DERICKSON, commis. 17 avril.

Banque du Commerce de la Nlle-Orléans.
—Département des Travaux Hydraulique—

3 avril 1865.

UN dividende de TROIS PIASTRES ET DEMIE par action, a été déclaré ce jour par la Direction payable sans actionnaire le 15 du courant.

S. E. PERCY, secrétaire.

Compagnie d'Assurance Hope, de la Nlle-Orléans.

No 109, RUE DU CANAL.

Nlle-Orléans, le 14 Décembre 1864.

A UNE assemblée générale de la Direction tenue ce jour, il a été résolu qu'à partir de cette date une bonification de VINGT POUR CENT sera faite à ses sociétaires de leurs primes aux personnes qui assureront dans cette compagnie.

La bonification ci-dessus de 20 0/0 sera payée comptant, cette compagnie n'émettant pas de scrip.

A. LEBRETON,
Secrétaire

15 déc—3m

Café et Restaurant a vendre.

☞ Un ETABLISSEMENT, consistant en un RESTAURANT, SALON D'HUITRES et une BILLETTE, situé dans une des meilleures positions de la ville.

S'adresser rue du Canal No 195, au premier.

16 avril—1m

Grande réduction de prix
SUR LES ARTICLES DE MODES
ET DE NOUVEAUTES.

La maison Derbès

Offre un grand assortiment d'articles de mode et de fantaisie, se composant de

CHAPEAUX DE PAILLE et CRIN, en grande variété.
RUBANS et FOIERIES, assortiment complet.
FLEURS et PLUMES de premier choix.
BLONDES, TULLES et DENTELLES de toutes sortes.
BRODERIES et GANTERIE assorties.
BOUTONS et PASSEMENTERIE de jais.

Et tous les articles de GARNITURES et FOURNITURES d'usage des dames et des enfants qui seront vendus AU DESSOUS DES PRIX DE NEW YORK ET MÊME DU PRIX COUTANT.

18 avril—1m Rue Bienville No 49, au 1er.

AMANDES—AMANDES.

CENT CINQUANTE sacs amandes à coque tendre en balle amandes du Languedoc, en magasin et à vendre par FIAGGIO FRERES,
15 avril—1 sem. Rue Vieille Levée, Nos 81 et 61.

COMMENCEMENT DE DOMICILE

JACQUES GRUET a l'honneur de porter à la connaissance de ses clients qu'il a transféré son magasin Nos 121 et 123, rue Royale, entre St Louis et Toulouse, qu'il continue à y vendre des meubles neufs et d'occasion, et à faire des échanges et des déménagements, ne demande pas de satisfaits ses nombreux clients.

Avril—1m

Graines de Coton.

QUATRE MILLE boisseaux GRAINE de COTON, du VIOK, du produit du Sud, du PETIT OGUZE.

A vendre par JOHN H. CARTER,
Février—3M 5 et 16, rue Tchoupitoulas.

CIGARES DE LA HAVANE.

UN débarquement du navire C. W. Willer, arrivé de la Havane—

137,000 CIGARES

Espèces de Londres, Brevas, Medio Reales, Cibarienes, Especiales, Londres, Conchas, Flor de Finos, Vegueros, Canones, Regalos.

Des marques

La Intimidad, La Independiencia, El Globo, Lazaraga, La Obsida, Niagara, Flor de Vega, A Garcia A.A.

A vendre par E. TROUSSEROS, No 57, rue de la Bourse.
Avril—4f Douane, entre Chartres et Vieille Levée

PILULES DEHAUT

Les substances végétales que ce purgatif renferme ont été choisies et combinées d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, pour être prises et digérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans ont rendu les *Pilules Dehaut* d'un usage populaire.—Ces pilules sont souveraines pour combattre la *constipation* et tous les maux qui en dépendent.—Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres médecines; parce que, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin se prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais ce purgatif agréable offre surtout les avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que *asthme, catarrhe, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules etc, etc* parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de se supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. *(Voir la Brochure qui se donne gratuitement)* Boîtes de 2 fr 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin rue du faubourg St-Denis, No 147.

Dépôts à New-York, chez MM. FOUGERA, frères, pharmaciens, No 30, North William street, et chez M. LEROY, pharmacien, No 771, Broadway, au coin de la 9me rue.

Avis à MM. les pharmaciens et droguistes de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane.

DES DEPOTS de NOS PILULES sont établis pour la vente en GROS et DEMI GROS, chez M. Louis CASTEL, pharmacien, encoignure Sainte-Anne et Royalé, et chez Eug GUILLOT droguiste, 120, rue Royale.

☞ *Au détail*, dans les principales pharmacies de la NOUVELLE ORLEANS.

VIN DE SALSEPAREILLE
OU Dr CH. ALBERT

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine. Médaille à l'Exposition Universelle de 1862. Le VIN DE SALSEPAREILLE DU Dr CH. ALBERT est prescrit par les plus grands médecins de la France et de l'Etranger, comme le seul véritable spécifique contre les *maladies secrètes, ulcères, dartres, rhumatismes, douleurs vagues*.

Dépôt à PARIS, rue Montmartre, 161.

A NEW YORK, chez MM. John MILHAU et fils, pharmaciens, Broadway, 165, et MM. Fougera frères, 30 North William street, No 30—NOUVELLE-ORLEANS, chez M. L. CASTEL, pharmacien, et dans les principales pharmacies de l'étranger.

23 ANS DE SUCCES

COPAHINE-MEGE

Approuvée par l'Académie Impériale de Médecine. Médaille par les hôpit. de Paris. Recommandée par M. GUILLEMIN, médecin en chef de l'hôpital des Vénériens. — Admise dans les hôpitaux de Paris et de Londres.

PREPARATION AGREABLE, DISCRETE, FACILE A PRENDRE en voyageant et en travaillant, guérit en 6 jours les maladies contagieuses, préparée par G. JOZEAU, pharm., 125, boulevart Magenta, Paris

Pour éviter la contrefaçon, exiger ma signature et ma marque de fabrique

Dépôts à la Nouvelle-Orléans, chez M. Louis CASTEL, pharmacien, encoignure Ste Anne Royale, chez M. DESNOYER, droguiste, et dans les principales pharmacies des Etats Unis.

MALADIES DE LA PEAU

Il résulte des expériences faites dans l'Inde et en France par les médecins les plus accrédités, que les ORANGES et le SIROP HYPHYDROTYLE ASIATICA de J. LEPINE, sont le remède par excellence contre toutes les variétés de DARTRES et autres maladies de la peau, *même les plus rebelles*, comme la Lèpre et l'Eléphantiasis, contre la SYPHILIS constitutionnelle, LES ATTACTIONS SCROFULEUSES, LES RHUMATISMES CHRONIQUES, ETC.

Dépôt principal: Parfumerie FOUANIER et LABELONYE, rue Bourbon-Villeneuve, 19. A la Nouvelle-Orléans, chez M. Louis Castel, pharmacien, encoignure Sainte Anne et Royale et dans les principales pharmacies.

SIROP DE DIGITALE de LABELONYE

PHARMACIEN DE PREMIERE CLASSE A PARIS

Ce sirop est apprécié avec le plus grand succès depuis plus de 20 ans, contre toutes les maladies de la circulation par les médecins de tous les pays. Nous citerons MM. Cazenave, Bouillaud, Andral, Rayer, Bouillaud, Lasègue, Fouquier, Marjolin, Rostan, etc., qui ont obtenu les plus heureux résultats contre les MALADIES DU COEUR, rhumatismes accidentelles, les PALPITATIONS, SPASMES, etc., les HYDROPISIES DE POITRINE et autres pertes, les Asthmes, les catarrhes pulmonaires chroniques, les bronchites nerveuses, Coqueluches, Enrhumements, etc. Il guérit en peu de jours.

Chaque bouteille de SIROP DE LABELONYE est revêtue d'étiquettes teintées, et portant sur chaque étiquette une bande bleue signée par lui, de plus, accompagnée d'une instruction.

DRAGEES AU TACTATE DE FER GELIS & CONTÉ

APPROUVÉES PAR L'ACADEMIE DE MEDECINE DE PARIS.

A la suite d'expériences faites par une commission composée des professeurs ROYER-COLLARD, DUPUYTREN, BOUILLAUD et BALLY, démontrant leur efficacité comparée et leur supériorité sur les autres ferrugineux, préférées par un nouveau rapport fait à la même académie, les DRAGÉES AU TACTATE DE FER GELIS & CONTÉ sont le remède par excellence contre l'appauvrissement du sang, qui détermine des maladies graves, le défaut d'appétit, la dépérissement de la santé, les fièvres, les fièvres intermittentes, les pertes blanches, des irrégularités de menstruation, symptômes qu'elles font disparaître très promptement.

Chaque boîte est revêtue d'une étiquette et d'une enveloppe à deux teintes, et portant la signature de M. GELIS, ancien interne des hôpitaux de Paris, et la signature de M. LABELONYE, dépositaire général à Paris.

Dépôt général de ces deux produits, à Paris, rue Bonaparte, No 42; à la Nouvelle Orléans, chez M. LOUIS CASTEL, pharmacien, encoignure Ste Anne et Royale, et dans les principales pharmacies.

Avis au public et aux contribuables

L'ancien employé depuis nombre d'années dans les bureaux d'assessment, prévient les contribuables qu'il se charge du règlement des taxes d'Etat et de ville, ainsi que de l'obtention des diverses [illegible] qu'il se charge de faire rectifier les assessments et de faire remettre ce qui doit le montant de toutes taxes payées par erreur. S'adresser au bureau de l'assessment No 37 rue St. Pierre, entre Chartres et Royale de 8 heures à midi.

JOHN DUNDIN

PLUS DE DISTANCE!!
DIVINATION, PREDICTION
PAR MADAME ADAH,

Cartomancienne particulière et élève de Mlle Lenormand. Habite de nouveau la ville. De huit heures du matin à l'heure de l'après-midi.

Tacon—Simples. No 95, rue St Louis

LA GRANDE CLAIRVOYANTE

Madame LABLANCHE,

CETTE merveilleuse et célèbre clairvoyante a fixé son domicile rue No 77 entre Hospitalier, entre les rues Bourbon et Dauphine. Elle donne exactitude de ses prédictions sur tout ce qui est le plus intéressant pour le bonheur de chacun, sans jamais se tromper, le siège du mal et de prescrire le remède le plus efficace et le plus prompt pour le guérir, quelle que soit la